



2 ans après l'AIP... DSIN, DSIN !

Les techniciens trinquent

La fiche de poste est un outil permettant la description d'une situation professionnelle, en tenant compte de l'environnement de travail et des missions confiées aux agents.

Ceci posé, attardons nous sur la fiche de poste émise en mars 2016. Fin juin 2016 la réforme de l'AIP voyait le jour. Que pouvons-nous remarquer? Le périmètre d'intervention d'un simple technicien informatique de proximité s'organise entre des liaisons hiérarchiques et fonctionnelles au sein de son département.

La description du poste recense les principales prérogatives du champ d'action d'un technicien. D'un point de vue RH, la fiche de poste est l'expression d'un besoin en compétences mobilisées par l'agent :

- Elle **valorise** le parcours professionnel
- Elle **permet** de délimiter le champ d'action de l'agent
- Elle **favorise** les besoins en formation CPF (compte personnel formation)

Or, la **CFDT** remarque que depuis son origine la réforme des fonctions informatiques au sein de la collectivité (date anniversaire des 2 ans de l'AIP aujourd'hui) la fiche de poste initiale n'a eu de cesse de s'enrichir ; directions supplémentaires, centre de compétences en sus, gestion des mobiles, etc... ce qui est une bonne chose si on considère et valorise les parcours des techniciens informatique de proximité.

C'est pourquoi, la **CFDT** réitère sa demande. Suite à une communication datant de la fin 2016 concernant les techniciens low-cost au sein de la collectivité parisienne et le rôle qu'ils tiennent, une réelle reconnaissance du métier de technicien informatique de proximité qui est à la fois garant d'une image positive de nos services publics et d'un savoir technique toujours en mouvement.

La **CFDT** demande que les prérequis pour le passage des techniciens dans le corps des TSAP soient appliqués : le Principalat étant le marqueur pour changer de corps comme évoqué par notre élu lors du CSAP (conseil supérieur des administrations parisiennes) de 2015.



ENSEMBLE, PARTIE PRENANTE LE 6 DÉCEMBRE 2018 !



EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !

